

Une approche globale, un recentrage sur l'Afrique

Agir en priorité dans les pays les plus pauvres, en crise ou près d'en sortir : en 2008, Handicap International a clairement affirmé ses choix en matière de développement pour les prochaines années. En accord avec ses principes et ses engagements en faveur d'une vision globale du handicap, l'association a encore élargi et diversifié le public de ses bénéficiaires.

La décision a été prise en 2008 de mettre l'accent sur les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne, parce que les besoins sont immenses dans des territoires dévastés comme le Soudan ou en grande difficulté comme la République démocratique du Congo et le Tchad. La croissance importante de l'activité de développement en 2008, de l'ordre de 15 %, a profité en premier lieu aux projets de santé (qui bénéficient de la moitié de cette augmentation), puis aux projets d'insertion et d'appui à la société civile. En Afrique de l'Est et australe, de nombreuses actions ont été menées pour que les personnes handicapées soient davantage prises en compte dans la lutte contre l'épidémie de sida et dans les réponses aux maladies invalidantes. En Asie, dans un contexte économique moins défavorable, beaucoup de projets de l'association ont concerné l'insertion.

L'approche globale du handicap que prône Handicap International se traduit de plus en plus clairement dans les faits : les actions de prévention du handicap et d'insertion sont désormais aussi importantes que la réadaptation elle-même. Simultanément, la tendance à diversifier le public des bénéficiaires s'est poursuivie. Si l'association s'adresse toujours majoritairement aux personnes qui présentent des déficiences motrices, un nombre croissant de projets sont consacrés au handicap sensoriel, mental ou affectant la communication. Dans ces nouvelles activités, les équipes travaillent surtout en appui aux associations locales et œuvrent pour que tous les publics handicapés soient inclus dans les projets privés ou publics existants. Handicap International a été fréquemment sollicitée en 2008 pour apporter son expertise à des acteurs généralistes du développement.

■ Les champs d'action

La réadaptation

En matière de réadaptation, Handicap International mène

des projets auprès des communautés et travaille avec les autorités à l'amélioration des services de soins. Si l'association a toujours favorisé l'accès aux appareillages et aux fauteuils roulants, l'accent a été mis en 2008 sur une approche pluridisciplinaire et sur l'adaptation aux besoins des patients, comme la stimulation précoce pour les enfants et les appareillages spécifiques pour les personnes diabétiques. L'innovation a également été forte dans le domaine de la formation des professionnels. En Albanie par exemple, l'association a proposé, avec un partenaire spécialisé dans le *e-learning*, des modules d'apprentissage à distance pour des orthoprothésistes.

Pays : presque tous les pays d'intervention de l'association ont accueilli un projet de réadaptation en 2008.

La santé

L'approche globale (de la prévention à l'accompagnement des patients) est particulièrement pertinente pour combattre le diabète et prévenir les invalidités qu'il génère au sein des huit pays dans lesquels l'association intervient contre cette affection. Des maladies invalidantes comme la filariose lymphatique, l'ulcère de Buruli ou l'épilepsie font également l'objet de projets spécifiques pour sensibiliser les populations, faciliter l'accès aux soins et la prise en charge tant sur le plan communautaire que dans les structures de santé.

Plusieurs projets viennent en soutien aux personnes handicapées qui sont exclues des programmes de soins du sida. En 2008, des projets régionaux ont favorisé les échanges et le partage d'expériences (par exemple entre le Burundi, le Mali et le Sénégal) et sont venus en aide aux populations mobiles transfrontalières (notamment entre le Vietnam et le Laos).

En matière de santé mentale, les programmes se sont principalement adressés aux populations éprouvées par des conflits, en particulier aux enfants et adolescents, ainsi qu'aux femmes victimes de violences sexuelles.

Pays : Algérie | Burkina Faso | Burundi | Cambodge | Éthiopie | Inde | Kenya | Liban | Madagascar | Mali | Mozambi-

que | Nicaragua | Philippines | Rwanda | Sénégal | Somaliland | Tanzanie | Thaïlande | Togo | Vietnam.

L'insertion

Handicap International a produit en 2008 des outils pour accompagner les professionnels, éducateurs sportifs, enseignants ou travailleurs sociaux. L'équipe au Bangladesh a élaboré par exemple un guide de bonnes pratiques (édité en bengali et en anglais) pour aider les éducateurs à intégrer dans leurs activités des enfants en situation de handicap et leur proposer des idées de jeux adaptés. Des sessions de formation à l'intention des travailleurs sociaux ont été organisées en Algérie et au Maroc. L'association veille aussi, comme c'est le cas au Rwanda, à fournir aux enseignants des outils pratiques pour accueillir des enfants handicapés dans leurs classes.

En matière d'insertion économique, Handicap International a rejoint en 2008 la Plateforme européenne des acteurs de la microfinance. Objectif : sensibiliser au handicap la centaine d'organisations membres et établir localement des partenariats pour favoriser l'accès des personnes handicapées au crédit.

Pays : Afghanistan | Algérie | Bangladesh | Burkina Faso | Cambodge | Madagascar | Mali | Maroc | Mozambique | Népal | Niger | Rwanda | Sénégal | Sri Lanka | Tunisie.

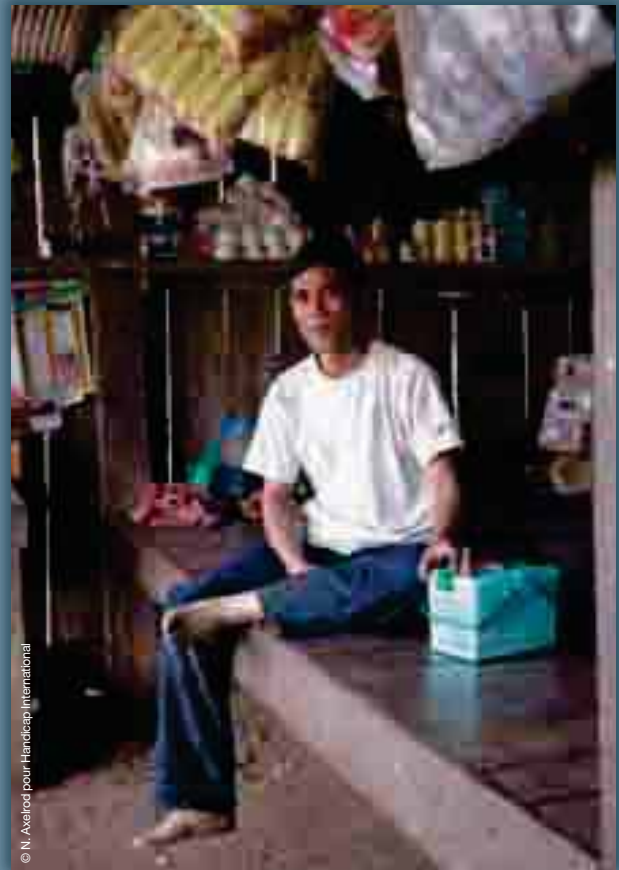
L'appui à la société civile

En 2008, l'association s'est appuyée sur la dynamique de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées pour promouvoir auprès des organismes de coopération (Agence française de développement, DFID, Commission européenne, etc.) la prise en compte du handicap dans toute action de développement*. En milieu urbain ou rural, les projets de Handicap International sensibilisent les acteurs locaux et assurent leur formation, prévoient la mise en place de nouveaux services, favorisent une plus grande accessibilité de l'environnement ainsi qu'une concertation efficace entre autorités locales et associations.

Pour permettre aux personnes handicapées de mieux participer à la vie publique, Handicap International fournit à leurs organisations un soutien matériel, logistique et financier. Elle forme les responsables associatifs et les aide à diffuser des messages de sensibilisation à l'intention de leurs différents publics. Voirie, transports, bâtiments publics : l'accessibilité doit être considérée dans tout chantier d'aménagement ou de construction. En 2008, Handicap International a notamment apporté son expertise aux projets de reconstruction dans les zones affectées par le tsunami de décembre 2004.

Pays : Algérie | Bangladesh | Brésil | Burkina Faso | Éthiopie | Europe du Sud-Est | Indonésie | Madagascar | Mali | Maroc | Moyen-Orient | Mozambique | Népal | Nicaragua | Niger | Pakistan | Rwanda | Sénégal | Sierra Leone | Sri Lanka | Togo.

* Consultez le site www.make-development-inclusive.org (en français et en anglais).



Cambodge

Ros Sokhom, 49 ans, est un bénéficiaire du projet d'insertion socioéconomique. Sa petite épicerie lui permet de subvenir aux besoins de sa famille.

8 414 personnes ont reçu des soins en réadaptation grâce aux centres et aux unités mobiles au Bangladesh.

Afrique de l'Ouest

Le projet Décisiph vise à renforcer les liens entre les associations de personnes handicapées afin de faire valoir leurs droits.



■ Les moments forts en 2008

Afrique de l'Ouest

Nombre de collaborateurs en 2008 : 20 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleurs : ministère français des Affaires étrangères, Irish Aid (pour la Sierra Leone).

Des enfants privés d'acte de naissance parce qu'ils sont handicapés, c'est ce qu'a mis au jour une étude menée à Niamey au Niger. Pour lutter contre de telles situations de discrimination, le programme Décisiph (Droit, égalité, citoyenneté, solidarité et inclusion des personnes handicapées) a été lancé en 2008 dans six pays d'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Outre la réalisation de diagnostics locaux sur la situation des personnes handicapées, il prévoit, à l'échelle de vingt-six communes, des actions de formation des associations locales et le financement de petits projets. Événements sportifs ou culturels, réalisation de documents de recommandation sont autant d'occasions d'inciter les autorités locales à adopter des plans de développement plus inclusifs.

Cambodge

Nombre de collaborateurs en 2008 : 6 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Union européenne.

Manque de capital financier pour démarrer, formation insuffisante : les personnes handicapées n'ont pas, au Cambodge, les ressources nécessaires à la création d'activités économiques. Dans la région de Battambang, encore durement affectée par la présence de mines, un programme lancé au printemps 2008 facilite l'accès à l'emploi des personnes handicapées (dont 70 % sont des victimes de mines). En collaboration avec un partenaire local, 128 personnes ont été identifiées, puis aidées à se former et accompagnées dans un projet de création de micro entreprise. Parallèlement, plusieurs sessions de sensibilisation ont été organisées à l'intention des acteurs du monde économique et de la micro finance afin qu'ils prennent davantage en compte le handicap.

Éthiopie et Somaliland

Nombre de collaborateurs en 2008 : 4 employés locaux et 5 expatriés.
Bailleur : Agence française de développement.

L'ensemble de la zone transfrontalière est une niche à forte prévalence du VIH. Pour améliorer la prévention et la prise en charge des personnes infectées, Handicap International a mis en place, fin 2006, un projet entre les villes de Dire Dawa, en Éthiopie, et d'Hargeisa, au Somaliland. En 2008, les messages d'information ont été déclinés en somali et en amharique sous différentes formes (affiches, spectacles de cirque, visites à domicile) afin de sensibiliser les publics à risque – adolescents, routiers, commerçants, prostituées – et de proposer des tests de dépistage. Le programme a également assuré la formation de 150 médecins, infirmiers

et laborantins en Éthiopie et au Somaliland. Il a par ailleurs favorisé les échanges entre les professionnels.

Madagascar

Nombre de collaborateurs en 2008 : 22 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleurs : Union européenne, ministère français des Affaires étrangères, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères.

Sous l'intitulé « Ville et handicap », un projet mené depuis 2006 dans quatre localités de l'île et dans Tananarive, la capitale, a pour but d'améliorer l'accessibilité des villes pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les jeunes enfants. Cela passe notamment par des actions d'information auprès des élus et des responsables de services publics. En 2008, 45 sessions de sensibilisation portées par des associations locales ont ainsi été organisées ; 55 techniciens, architectes et ingénieurs ont également été formés à la prise en compte du handicap dans les projets de construction. Bâtiments administratifs, centres de santé, toilettes et lavoirs publics, marché, transports en commun : 73 infrastructures et équipements ont été passés au crible pour vérifier leur accessibilité. Les améliorations préconisées ont été mises en œuvre dans 16 cas. À Tananarive, le projet a contribué à la réhabilitation d'un quartier démuné : les ruelles et passerelles ont été réaménagées et sécurisées pour rendre l'environnement plus accueillant pour l'ensemble de la population.

Maroc

Nombre de collaborateurs en 2008 : 2 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Union européenne.

Au Maroc, les personnes handicapées sont prioritairement accueillies dans des centres spécialisés. Le projet démarré au premier trimestre de 2007 dans la région de Souss-Massa-Drâa (du sud d'Agadir au nord-est de Ouarzazate) favorise une approche plus inclusive en s'appuyant sur les associations locales de personnes handicapées. En 2008, Handicap International a renforcé les compétences techniques et structurelles de ces organisations et créé deux services d'accompagnement social individualisé, ainsi qu'un service médicosocial mobile. Elle a aussi mis en place un espace de concertation entre les acteurs locaux et les associations, appelé « comité provincial du handicap ».

Rwanda

Nombre de collaborateurs en 2008 : 5 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleurs : Union européenne, ministère français des Affaires étrangères.

On estime à environ 93 000 le nombre d'enfants handicapés au Rwanda, et quelques centaines d'entre eux seulement sont scolarisés. Longtemps considérée comme impossible, y compris aux yeux des familles, l'éducation inclusive est pourtant aujourd'hui en train de devenir une réalité. Le

programme mené dans huit districts du pays a permis de sensibiliser en 2008 près de 1 700 parents d'enfants handicapés. Il a fourni des outils pratiques à 35 éducateurs de centres spécialisés et à 42 enseignants d'écoles ordinaires pour améliorer l'accueil des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers. Parallèlement, Handicap International a appuyé l'organisation de réunions au ministère de l'Éducation en vue de la rédaction d'un plan national pour l'éducation inclusive.

Sri Lanka

Nombre de collaborateurs en 2008 : 20 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Chaîne du Bonheur.

Passé l'urgence du tsunami de décembre 2004, Handicap International a choisi de poursuivre son action en faveur des personnes handicapées à l'est du Sri Lanka. Quatre centres spécialisés (appelés Camid, Centers for Accessibility, Monitoring and Information on Disability) aident les personnes en situation de handicap à construire leur projet professionnel et les accompagnent dans sa réalisation. Ces centres dispensent aussi de l'information et des conseils pour la construction de bâtiments accessibles.

Togo

Nombre de collaborateurs en 2008 : 2 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Sanofi-Aventis.

L'ulcère de Buruli, provoqué par la même famille de bactéries que dans la tuberculose et la lèpre, est encore largement méconnu. Diagnostiquée avec retard, cette maladie peut laisser de lourdes séquelles, mutilantes et invalidantes. Elle touche au Togo les populations qui vivent dans les zones marécageuses, et, dans les deux tiers des cas, des enfants ou des jeunes de moins de 24 ans. Pour aider le pays à mettre en place une stratégie de lutte efficace, Handicap International mène depuis janvier 2008 un programme qui comprend le dépistage, la prise en charge médicale et l'accompagnement social. Une centaine de représentants communautaires, responsables associatifs et praticiens traditionnels ont appris à reconnaître les signes précoces de l'ulcère de Buruli dans les quatre districts les plus exposés. Ainsi, 194 personnes ont pu être dépistées, et 95 d'entre elles ont bénéficié d'une prise en charge à l'hôpital, par des physiothérapeutes formés par Handicap International à la prévention de la rétraction des tissus et des articulations liée à la cicatrisation des plaies.



Éthiopie

À Dire Dawa, au cours d'un événement organisé par Handicap International, la population est sensibilisée au VIH / sida et un dépistage est proposé.

5 013 personnes ont bénéficié de 24 162 séances de physiothérapie au travers des 5 centres de réadaptation physique et des unités de soins mobiles au Népal.

Rwanda

Claude, 12 ans, fait partie des quelques centaines d'enfants handicapés scolarisés grâce au projet d'éducation inclusive.



La lutte progresse

Signé en décembre 2008, le traité d'Oslo marque la fin de l'utilisation, de la vente et du stockage des bombes à sous-munitions (BASM). Il témoigne également d'un grand progrès dans l'opinion internationale. De nombreux États ont depuis accéléré la dépollution de leur territoire et sollicité l'aide d'ONG et d'entreprises spécialisées. En 2008, Handicap International a poursuivi son engagement en gardant à l'esprit les bénéficiaires directs du déminage : les populations qui souhaitent reprendre possession de leurs terres et retourner à une vie normale.

Dans le monde humanitaire, l'action contre les mines et les BASM a la particularité de se situer dans un environnement très concurrentiel et contrôlé. L'exigence de qualité quant aux résultats est extrêmement forte, parfois en contradiction avec celle d'« aller plus vite pour moins cher » posée par les bailleurs.

Cette évolution vers plus de concurrence, dans un secteur de plus en plus marqué par l'approche commerciale et globalement moins bien financé, était perceptible depuis plusieurs années. Mais elle a été renforcée en 2008. Pour y répondre, Handicap International avait mis en place en 2005 une organisation capable de réagir plus rapidement aux appels d'offres, tout en garantissant le respect des normes internationales du déminage humanitaire. En 2008, ce choix a pleinement montré sa pertinence.

L'année a en outre été marquée par l'effet stimulant du traité d'Oslo. De nombreux États ont ainsi été incités à reprendre leurs actions en faveur de la dépollution des BASM et des mines, et ont décidé d'aider les ONG impliquées. D'ailleurs, nombre de pays pollués qui n'avaient pas encore rempli leurs obligations liées au traité d'Ottawa (1997) se sont vu rappeler leur engagement de continuer leurs efforts, avec une extension du délai au-delà des dix ans prévus initialement.

Pour Handicap International, l'expérience de 2008 a fait évoluer la façon de mener simultanément des opérations de déminage et de développement. Le déminage est certes une condition nécessaire au développement des zones polluées, mais le couplage de ces actions n'est pas toujours facile ni toujours pleinement efficace. Selon les équipes spécialisées de Handicap International, l'association des deux activités doit donc être discutée au cas par cas, en respectant les rythmes d'intervention de chacune, les exigences posées par les bailleurs et l'intérêt des populations.

■ Les champs d'action

Le déminage

Techniquement, les meilleurs moyens pour dépolluer une zone minée dépendent de la combinaison – variable selon les circonstances – de démineurs, de chiens et de machines. L'investissement passé de Handicap International dans des machines se révèle, à l'usage, une heureuse décision ; elles permettent un gain de temps considérable. Un travail majeur a commencé parmi tous les acteurs du secteur pour s'assurer que le déploiement de cette association de moyens coûteuse soit réservé aux seules zones où la présence des mines est certaine. Ainsi, des techniques d'enquête sont en développement pour mieux identifier les terrains pollués parmi tous ceux suspectés.

Pays : Bosnie-Herzégovine | Liban | Mozambique | Sénégal (région de la Casamance).

La prévention des accidents par mines

En 2008, 70 États et 6 territoires étaient encore affectés par des mines antipersonnel et des résidus explosifs de guerre, avec une estimation de plusieurs milliers de kilomètres carrés pollués. Parallèlement aux opérations de déminage humanitaire, il est donc indispensable de mener auprès des populations des actions de sensibilisation aux risques encourus. En plus des campagnes de masse, Handicap International privilégie le contact direct avec des personnes clés (chefs de village, chefs religieux, enseignants, responsables associatifs) susceptibles d'influencer les populations et les groupes particulièrement menacés : chasseurs, fermiers, femmes, enfants, etc. Certains programmes, comme dans les camps birmans en Thaïlande, prévoient également des visites à domicile. Les outils de sensibilisation sont adaptés pour convenir à tous les

publics : brochures avec des dessins compréhensibles par des personnes illettrées, émissions de radio, spectacles de théâtre, jeux et activités pour les écoliers... Ils permettent non seulement d'apprendre à reconnaître les différentes sortes d'engins explosifs, mais aussi de savoir quelle conduite tenir en leur présence et de minimiser les risques.

Pays : Afghanistan | Algérie | Mozambique | Sénégal | Somalie (région du Puntland) | Somaliland | Soudan | Thaïlande.

Le plaidoyer contre les mines et BASM

L'année 2008 a été marquée par l'aboutissement du combat mené par l'association depuis cinq ans au sein de la Coalition internationale contre les sous-munitions (Cluster Munition Coalition ou CMC). Présente à toutes les conférences mondiales et régionales des négociations du « processus d'Oslo », Handicap International a pesé pour que le Traité d'interdiction des BASM soit un traité fort, qui reconnaisse en particulier les droits des victimes (personnes blessées, familles et communautés affectées). Le texte adopté comprend les obligations les plus fortes d'assistance aux victimes dans le droit international humanitaire, y compris l'obligation, pour les États parties, de mobiliser des moyens humains et financiers afin de respecter les droits de toutes les victimes, sans discrimination. Le 3 décembre, 94 États ont signé le traité à Oslo. Il représente une réelle avancée : désormais, plus aucun pays ne pourra utiliser de BASM sans être stigmatisé, et le sort des victimes est enfin reconnu.

Le plaidoyer contre les mines antipersonnel se poursuit en préparation de la conférence d'examen du traité d'Ottawa, qui se tiendra fin 2009.

L'assistance aux victimes

Si le rapport 2008 de l'Observatoire des mines confirme la baisse tendancielle du nombre de victimes, les chercheurs ont pu dénombrer 5 426 personnes blessées ou tuées en 2007 par l'explosion de ces engins meurtriers; 71 % d'entre elles étaient des civils. Au-delà des victimes directes, les mines et les restes d'explosifs de guerre menacent des communautés entières, qui ne peuvent se déplacer et accéder sans risque à leurs champs ou aux points d'eau potable. Depuis vingt-sept ans, Handicap International travaille auprès des victimes des conflits, dans les domaines des soins médicaux, de la réadaptation, du soutien psychologique, de l'insertion sociale et économique, ainsi que de la collecte de données, de la législation et des politiques publiques. L'expérience de terrain de l'association fonde ainsi son action militante pour la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des victimes. En 2008, Handicap International a facilité la participation active de la société civile des pays affectés par les BASM aux conférences de Wellington et de Dublin, préparatoires au traité d'Oslo.

Pays : Afghanistan | Albanie | Algérie | Bosnie-Herzégovine | Cambodge | Éthiopie | Irak | Jordanie | Mozambique | Népal | Nicaragua | Sénégal | Serbie | Soudan | Sri Lanka | Thaïlande.



Bosnie-Herzégovine

La communauté de Poplat est associée à la préparation des interventions de déminage des zones polluées.

Grâce aux actions de déminage, **1 million** de mètres carrés ont été rendus à la population dans **8** districts du Mozambique.

Suisse

Durant une dizaine de jours en novembre 2008, le pansement géant installé sur Broken Chair et des photos au grand format montrant la réalité des victimes des armes mutilantes ont interpellé le public et les fonctionnaires internationaux devant l'entrée du Palais des Nations, à Genève.



■ Les moments forts en 2008

Afghanistan

Nombre de collaborateurs en 2008 : 200 employés locaux et 7 expatriés.
Bailleurs : Union européenne, Coopération canadienne, UNMACA (UNOPS), Fondation Meko, MSH.

Dans un contexte difficile, les équipes de l'association à Kandahar, Kaboul et Herat poursuivent leur travail, en particulier auprès des victimes de mines. À Herat et à Kandahar, elles ont apporté des soins de réadaptation à près de 10 000 patients en 2008. À Herat et à Kaboul, 300 victimes de mines ont également bénéficié d'un programme inclusif pour suivre une formation ou retrouver un emploi. Afin de sensibiliser efficacement les populations aux risques d'accidents par mines, Handicap International a choisi de former des agents communautaires, chargés de relayer l'information. Au total, 200 000 Afghans ont ainsi reçu un message de sensibilisation.

Bosnie-Herzégovine

Nombre de collaborateurs en 2008 : 30 employés locaux et 4 expatriés.
Bailleurs : Coopération suisse (DDC), ministère allemand des Affaires étrangères, bailleur privé.

Comment lier le déminage humanitaire aux actions de développement ? Cette problématique constitue la ligne directrice du projet « Mines et développement » dans la région de Mostar, où 12 000 personnes vivent sous la menace d'engins non explosés. Alors que jusqu'ici les communautés n'étaient pas consultées dans le cadre des opérations de déminage, Handicap International a opté pour une approche participative. Celle-ci implique les populations dans les prises de décision et dans le choix des priorités liées à leur développement économique comme à leur intégration au sein de la société. En guise d'exemples, des zones donnant accès à des points d'eau ont été désignées prioritaires en 2008, ce qui a permis aux habitants de ne plus dépendre de livraisons par camions-citernes.

Irak

Nombre de collaborateurs en 2008 : 18 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Unicef.

Une enquête a été menée durant l'été 2008 dans le nord de l'Irak, afin de mesurer l'impact des programmes d'éducation aux dangers des mines dont a bénéficié la population au cours des dix dernières années. Plus de 1 000 entretiens ont été conduits auprès de personnes relais (chefs de village, enseignants), mais aussi auprès d'enfants, d'adultes et de groupes de nomades. Les réponses, analysées par un consultant spécialisé, ont mis en évidence que la population irakienne avait conscience du danger des mines, mais n'adoptait pas toujours un comportement approprié. À la suite de cette enquête, Handicap International a émis des recommandations destinées à être intégrées dans les futurs programmes et dans la stratégie générale d'éducation aux risques sur les plans local et national.

Liban

Nombre de collaborateurs en 2008 : 44 employés locaux et 5 expatriés.
Bailleur : UNRWA.

L'année 2008 a été marquée par l'achèvement du travail entrepris au Sud-Liban après la guerre de 2006, et par le début d'une opération de dépollution des engins explosifs à Nahr el-Bared, un ancien camp de réfugiés palestiniens dans le nord du pays. Ce camp avait été complètement rasé par les bombardements, ce qui a contraint 35 000 personnes à se réinstaller à proximité. Avant d'envisager une reconstruction, l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) a entamé le déblaiement du site et demandé à Handicap International de s'assurer que les gravats étaient libres d'engins non explosés : bombes, grenades, obus de mortier, munitions... En un mois, plus de 1 200 engins et 30 pièges explosifs ont été trouvés et détruits. À la fin de l'année 2008, près de 25 % des trois kilomètres carrés du camp avaient déjà été vérifiés et neutralisés. L'association a également mené des actions de sensibilisation aux risques des restes explosifs de guerre à l'intention des centaines de personnels, expatriés et nationaux, qui travaillent sur le site.

Mozambique

Nombre de collaborateurs en 2008 : 85 employés locaux et des expatriés en appui technique.

Bailleurs : Adopt-A-Minefield, Canadian Auto Workers / Agence canadienne de développement international, Coopération italienne, Coopération autrichienne pour le développement.

Il avait été planifié que le Mozambique, conformément au traité d'Ottawa, achève le déminage de l'ensemble de son territoire en 2009. Mais le gouvernement, n'ayant pu atteindre cet objectif, a demandé en 2008 une extension du délai. Vingt-cinq années de conflits ont durablement pollué le sol mozambicain : 12 millions de mètres carrés sont encore aujourd'hui infestés de mines antipersonnel ou d'engins non explosés. En plus de ces actions de dépollution, Handicap International a lancé une enquête auprès des populations pour accroître l'efficacité des opérations de déminage grâce à une idée plus précise des zones contaminées. Un million de mètres carrés, soit 210 sites, ont alors été rendus à la population dans huit districts du pays, après le retrait de plus de 1 700 mines, munitions et restes d'armes non explosées. L'enquête a également permis de confirmer la non-pollution de certaines zones jadis considérées comme suspectes, augmentant ainsi les surfaces de terrain que les communautés ont pu se réapproprier.

Sénégal

Nombre de collaborateurs en 2008 : 25 employés locaux et 4 expatriés.
Bailleurs : Belgique à travers le PNUD, Coopération française (SCAC), Coopération allemande (GTZ).

Après avoir formé une équipe de dix démineurs dont deux femmes, Handicap International a lancé en 2008 des opé-

rations de déminage à l'ouest de la Casamance. Grâce à ce projet pilote, mené en étroite collaboration avec les autorités et les institutions nationales et régionales, près de 5 300 personnes ont pu retrouver l'accès à leurs terres dépolluées. Le projet est à la recherche de financements pour pouvoir être étendu.

Sud-Soudan

Nombre de collaborateurs en 2008 : 23 employés locaux et 2 expatriés pour les actions de sensibilisation ; 22 employés locaux et 3 expatriés pour l'enquête sur les mines.

Bailleurs : Unicef, Stichting Vluchteling, Survey Action Centre.

Après plus de vingt années d'exil au Kenya, en Ouganda ou en Éthiopie, près de 33 000 réfugiés sont rentrés au Sud-Soudan en 2008. Mais des milliers de mines et d'engins explosifs menacent le retour à une vie normale. Pour prévenir les accidents, Handicap International mène des actions de sensibilisation auprès des réfugiés et de la population locale. Spectacles de théâtre ambulant, distributions de brochures, de kits d'information et de tee-shirts : le message est délivré sous plusieurs formes afin d'en augmenter l'impact. À la fin de l'année, une enquête sur les conséquences sociales et économiques des mines et autres engins explosifs a été mise en œuvre dans la région du Nil supérieur.

Thaïlande

Nombre de collaborateurs en 2008 : 38 employés locaux (pour les activités Pepam et de réadaptation) et 1 expatrié.

Bailleurs : Union européenne, UNHCR, Australian Care.

À la frontière birmane, neuf camps accueillent près de 150 000 réfugiés karens et karenni. Parce que la population est mobile – notamment les jeunes hommes qui traversent régulièrement la frontière et les étudiants qui viennent de Myanmar pour suivre l'école dans les camps –, les actions de sensibilisation aux dangers des mines qui infestent la région sont essentielles. Les exercices et les jeux autour de cette thématique proposés dans les écoles primaires ont été complétés par des visites à domicile. Des formations ont également été délivrées aux personnes les plus exposées dans les camps et les villages alentour.



© Handicap International

Liban

Des démineurs opérant dans l'ancien camp palestinien de Nahr el-Bared, complètement ravagé par les bombardements.

En Thaïlande, **8 000** visites à domicile ont permis de sensibiliser **22 000** personnes aux dangers des mines.

Oslo

Une victoire historique : le 3 décembre 2008, le **Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions** est signé par 94 États.



© Federico Visi

Programmes et thématiques

En 2008, la section suisse de Handicap International a soutenu des projets répondant aux besoins très variés des personnes handicapées dans les pays d'intervention de l'association.

Les bénéficiaires de ces projets sont les personnes handicapées souffrant d'un handicap moteur, sensoriel (malentendants, malvoyants, muets) ou mental, ainsi que les personnes atteintes de maladies invalidantes comme le VIH/SIDA ou l'épilepsie.

Les personnes en grande souffrance psychologique suite à des événements traumatisants (guerres, séismes, etc.) ont également été les bénéficiaires spécifiques de certains de nos projets.

Appareillage orthopédique, rééducation fonctionnelle et réhabilitation à base communautaire

Ces activités sont au cœur du mandat et de l'expertise de Handicap International.

En 2008, nous avons soutenu des projets d'appareillage et de rééducation notamment en Albanie, en Colombie, aux Philippines et en Indonésie.

Les enfants sourds du Vietnam, de la Province autonome du Tibet et du Togo ont bénéficié de projets ciblés.

Insertion économique et sociale

L'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées ne se résume pas à des actes médicaux et techniques. L'objectif final de nos projets est bien la pleine intégration des bénéficiaires dans la société, notamment en réalisant leur participation économique et sociale.

En Indonésie et au Sri Lanka d'importants programmes d'intégration des personnes handicapées dans les processus de reconstruction post-tsunami se sont poursuivis tout au long de l'année avec l'appui de la Chaîne du Bonheur. Ils permettent de ne pas oublier les besoins spécifiques de ces personnes dans les efforts généraux de reconstruction. L'insertion économique des personnes handicapées fut au cœur de ces actions.

Des projets d'intégration des enfants handicapés dans les systèmes scolaires réguliers se sont poursuivis au Nicaragua et au Cambodge ainsi que des projets d'intégration par le sport en Tunisie. Au Brésil, c'est à travers des activités culturelles et artistiques que les personnes handicapées ont participé à la vie sociale de leurs communautés.

En Afghanistan, c'est l'ensemble de ces volets qui ont été développés.

Maladies invalidantes

Certaines maladies font entrer les personnes atteintes dans le cercle vicieux du handicap et de la pauvreté. C'est le cas du HIV/SIDA. Des projets centrés sur la problématique du HIV/SIDA et du handicap ont été mis en œuvre au Mozambique, au Kenya et au Rwanda. Dans ce dernier pays un projet d'accès aux soins et d'intégration a démarré pour les enfants épileptiques.

Souffrance psychologique

Au Rwanda encore, un autre projet a ciblé les besoins particuliers des enfants et adolescents en grande souffrance psychologique suite au génocide.

Lutte contre les mines et les BASM

Outre les actions de plaidoyer pour l'interdiction totale des mines et des Bombes à Sous-Munitions (BASM) (voir plus bas), de nombreux projets d'Handicap International ont pour objectif de réduire le nombre des nouvelles victimes de ces armes dans les pays contaminés.

En 2008 nous avons poursuivi la mise en œuvre en Bosnie-Herzégovine d'un important projet « Mines et développement » soutenu par la coopération suisse. La Division Politique IV du DFAE a elle financé nos activités de dépollution d'engins non explosés suite à la guerre au Sud Liban.

Une fondation privée a permis de continuer les activités d'éducation et de prévention aux accidents par mines en Angola. Grâce à l'aide humanitaire suisse (DDC), les victimes de mines en Colombie ont pu être prises en charge par nos équipes.

Les actions d'urgence

En 2008, le secteur « urgences » de Handicap International est intervenu suite aux catastrophes majeures.

En plus de son soutien sur le long terme aux personnes handicapées victimes du tsunami en Indonésie et au Sri Lanka, la Chaîne du Bonheur a permis d'aider, en 2008, les victimes des inondations, puis du cyclone SIDR au Bangladesh, ainsi que les victimes du séisme dans la Province chinoise du Sichuan.

Soutien aux associations de personnes handicapées

Notre organisation travaille en étroite collaboration avec les

associations de personnes handicapées. Le renforcement de ces dernières constitue parfois un objectif en soi. C'est le cas par exemple de projets soutenus en Indonésie et au Sri Lanka.

■ Les partenaires suisses

Grâce à ses partenaires, la section suisse de Handicap International a pu, en 2008, réaliser 33 projets et soutenir 25 pays/programmes répondant aux besoins très variés des personnes handicapées dans les pays d'intervention de l'association.

Les partenaires institutionnels de Handicap International directement impliqués dans des projets définis sont les fondations privées suisses, la Confédération, la Chaîne du Bonheur, ainsi que certains cantons et communes. De plus, les donateurs et parrains apportent une contribution essentielle à la mise en place de nombreuses actions.

Les contributions les plus importantes en 2008 sont venues des partenaires suivants : Chaîne du Bonheur, Département Fédéral des Affaires Etrangères, Fondations privées (hors Chaîne du Bonheur).

La Chaîne du Bonheur

En 2008, cette fondation a été le plus important contributeur aux projets de Handicap International avec CHF 2'106'151.- (35,3%) répartis sur 7 projets.

Les Fondations privées suisses

La Suisse compte un grand nombre de fondations aux moyens, aux buts et aux stratégies divers. Certaines d'entre elles soutiennent des projets à l'étranger et sont sensibles à la cause des personnes handicapées. En fonction de leurs moyens, les fondations ont financé nos actions avec des montants allant de CHF 8'000.- à 1'365'000.- annuels. Les thématiques soutenues couvrent l'ensemble des champs d'action de Handicap International. En 2008, 7 fondations privées suisses ont versé des contributions concernant 11 projets pour un montant total de CHF 2'009'029.- (34%).

Le Département fédéral des Affaires Etrangères(DFAE)

Le DFAE, au travers de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et de la Division Politique IV pour la sécurité humaine (DPIV) a financé, en 2008, 6 projets pour un total de CHF 1'362'943.- (23,1%).

Les Cantons et Communes suisses

Le Canton de Genève participe au financement de projets de Handicap International Suisse depuis de nombreuses années déjà. En 2008, le Canton de Bâle-Ville a également renouvelé son soutien aux projets de Handicap International.

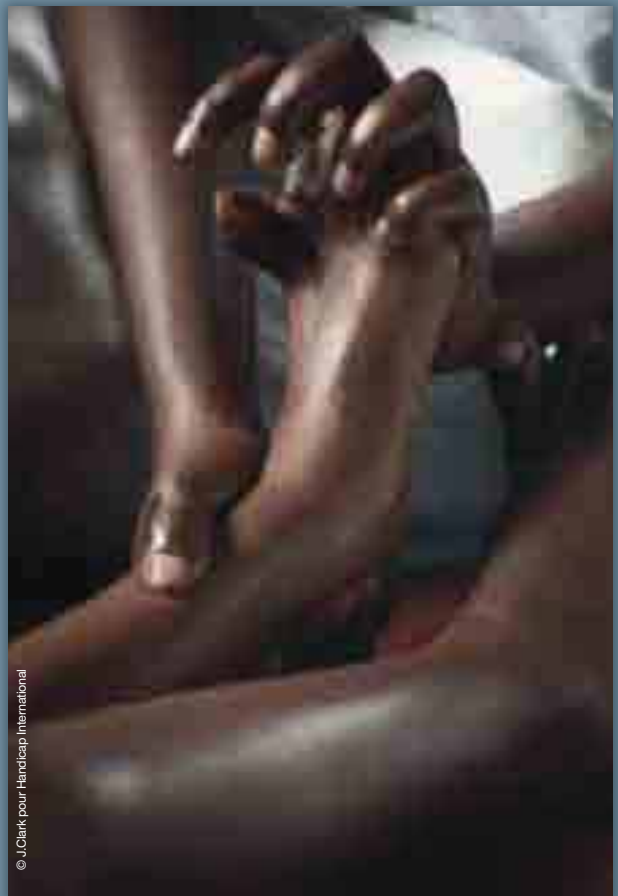


Sri Lanka

Le jeu et le sport offrent aux personnes handicapées de multiples manières à retrouver une place dans la société. C'est vrai également dans le contexte difficile du Sri Lanka. Cette jeune fille participe aux « Abilympics » organisés dans le district d'Anuradhapura (Nord-Est du pays).

Rwanda

La rééducation fonctionnelle et la réhabilitation à base communautaire sont au cœur de notre action dans de nombreux pays. La pérennité de nos interventions dépend de la formation des personnes dans l'entourage immédiat des personnes handicapées. Ce partage du savoir-faire est l'une des forces de Handicap International partout dans le monde.



Plaidoyer et Communication

Le 3 décembre 2008, la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a signé à Oslo la nouvelle Convention pour l'interdiction des armes à sous-munitions. Ce point fort de l'année 2008 est une étape importante pour la Suisse et son rôle dans le concert des Nations. Une étape, mais non pas le terme de l'engagement de Handicap International dans ce combat humanitaire et politique.

Bombes à sous-munitions

En 2008, deux forums internationaux ont travaillé sur la finalisation d'un nouvel instrument du droit international humanitaire afin de mettre fin aux conséquences intolérables des bombes à sous-munitions sur les populations civiles. Il s'agit du processus d'Oslo et de la Conférence des Nations Unies sur les armes conventionnelles (CCW). Si le processus d'Oslo appelait à l'interdiction complète des armes à sous-munitions, la CCW appelait à la réglementation de leur utilisation. Handicap International s'est engagée vigoureusement pour soutenir le processus d'Oslo.

Dès le mois de juillet, une bannière de 4 mètres sur 3 appelant à la signature de la Convention d'Oslo le 3 décembre 2008 était installée sur la Broken Chair devant l'entrée du palais des Nations à Genève. Elle a accompagné toutes les réunions de la CCW jusqu'à fin novembre. Au mois de novembre, le message a été renforcé par l'emballage symbolique de Broken Chair sous un voile blanc et l'exposition d'images explicites de blessures et de mutilations provoquées par les armes à sous-munitions.

Le 3 décembre 2008, la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a signé à Oslo la nouvelle Convention pour l'interdiction des armes à sous-munitions. La Suisse figure ainsi parmi les premiers signataires de ce traité historique. C'est la deuxième fois depuis 1997 (mines antipersonnel) que la Société civile amène les Etats à interdire une catégorie d'armes aux conséquences humanitaires intolérables. Handicap International a été particulièrement active dans ces deux combats.

Sur le plan suisse, la signature de la Convention d'Oslo est intervenue trois ans après le dépôt de l'Initiative parlementaire Dupraz qui demandait d'inscrire cette même interdiction dans la Loi fédérale sur le matériel de guerre. Dans le courant de l'été 2008, deux motions parlementaires ont demandé au Conseil fédéral de signer et ratifier sans tarder la nouvelle Convention. Handicap International a initié et accompagné ces processus.

Cette signature à Oslo ne met pas un terme à notre engagement contre les armes à sous-munitions. Handicap International suivra de très près la préparation de la ratification et demandera que la future loi suisse soit sans failles, notamment en ce qui concerne le financement des entreprises impliquées dans le marché des armes à sous-munitions. La Convention d'Oslo devrait entrer en vigueur en 2010.

Mines antipersonnel – 9MSP

La 9ème Conférence des Etats parties de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel s'est déroulée en novembre 2008 à Genève, sous la Présidence de la Confédération. A cette occasion, Handicap International a réalisé plusieurs projets de sensibilisation et d'information. L'exposition de photos « Terres perdues », créée en 2006 par Jane Evelyn Atwood, a été présentée dans la salle des pas perdus du Palais des Nations. La présidence de la Confédération a également donné lieu à la coproduction d'une série de 11 clips vidéo MineToons, en collaboration avec Chappatte et les cartoonistes de la fondation « Dessins pour la paix ». Ces clips seront diffusés en 2009, notamment à l'occasion du 10e anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité d'Ottawa le 2er mars, et en amont de la réunion des Comités permanents en mai.

Collecte de dons

Globalement, les dons privés ont augmenté de 4,8% durant l'année 2008. A noter que la part des dons en provenance de donateurs existants a fortement augmenté. Le travail de nos équipes sur le terrain et notre plaidoyer trouvent ainsi un soutien croissant auprès des personnes qui connaissent l'organisation.

Les recettes en provenance du programme de parrainage solidaire ont augmenté de 19% en 2008. Cette amélioration provient d'un meilleur suivi des parrains existants ainsi que de l'augmentation de leur nombre.

Ensemble



Les chaînes nationales de télévision ont diffusé un reportage émouvant sur le travail de Handicap International dans le cadre de l'émission «Ensemble» pour les organisations certifiées ZEWO. La journaliste Ruth Pierce a tourné ce sujet dans le nord du Bangladesh, auprès de la famille de Lutfa. La

petite fille de 3 ans est née avec un handicap physique qui l'empêche de se déplacer seule. Elle a énormément souffert lorsque les inondations ont frappé son village en novembre 2007. Une aide d'urgence et des semences, reçues dans un projet conjoint de Handicap International et de la Chaîne du Bonheur, ont permis à la famille de retrouver l'espoir après la catastrophe. Suite à ce contact, Lutfa a également reçu le soutien d'un physiothérapeute de Handicap International. Elle a appris à marcher grâce à des barres parallèles en bambou installées devant la maison et un suivi régulier. Aujourd'hui, Lutfa marche, sans assistance. Elle peut jouer et effectuer seule toutes les activités d'un enfant de son âge. Un espoir que sa mère n'osait plus caresser.



Notre journal trimestriel «Vivre debout» informe nos donateurs sur les actions rendues possibles dans nos programmes grâce à leur soutien.



Suisse +

La Suisse a signé le 3 décembre 2008 le traité d'interdiction des BASM à Oslo. Paul Vermeulen, directeur de Handicap International Suisse a rejoint la délégation de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey au moment de la signature.

Suisse +

Le dessinateur de presse Chappatte et 10 de ses compères internationaux ont participé à la réalisation de la série de clips Minetoons qui dénonce l'impact humanitaire des mines et des BASM. Réalisé avec le soutien de la Confédération et de «Dessins pour la Paix», la série a été diffusée sur plusieurs continents.



Nouvelle progression de l'activité

FAITS MARQUANTS

En millions de francs - MFr.

- Augmentation de nos emplois de MFr. 0,998 (+12%) et de nos ressources de MFr. 0,898 (+11%).
- Augmentation dans la même proportion du volume de financement de nos missions sociales qui atteint MFr. 7,360.
- La répartition des ressources entre collecte et fonds institutionnels est la même qu'en 2007 : 65% de financements bailleurs, 25% de dons collectés et 10% d'autres ressources.
- Le ratio d'affectation des dons et fonds institutionnels aux missions sociales de Handicap International est de 89%, le même qu'en 2007.



Les comptes, validés par notre organe de contrôle le cabinet Ernst & Young, sont présentés en concordance avec les normes comptables suisses. Ils sont conformes aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21 relative aux organisations à but non lucratif. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Handicap International section suisse a reçu la certification ZEW en juillet 2005 pour son intégrité financière et la présentation des comptes conforme à leurs recommandations.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

ACTIF	2008	2007
Équipements et outillages	0	0
Matériel de bureau et mobilier	13 465	151
Matériel informatique	7 263	7 849
Matériel audiovisuel	4 148	3 544
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 876	11 544
Autres immobilisations nancières	22 594	5 228
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	22 594	5 228
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	47 470	16 772
Stocks de fournitures	20 444	
STOCKS ET ENCOURS	20 444	
Baillleurs de fonds débiteurs	321 232	
Créances scales et sociales	10 436	16 172
Financements programmes versés à l'avance	534 507	1 207 727
Créances sur sections Handicap International	5 218	
Autres créances	17 512	5 605
Charges constatées d'avance	81 468	171 890
CRÉANCES	970 372	1 401 394
Disponibilités	2 902 420	2 917 128
DISPONIBILITÉS	2 902 420	2 917 128
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	3 893 236	4 318 522
TOTAL DE L'ACTIF	3 940 706	4 335 294

PASSIF (avant répartition)	2008	2007
Report à nouveau	102 651	102 651
Résultat de l'exercice	-100 000	
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	2 651	102 651
Report baillleurs de fonds sur exercice suivant	32 483	503 374
TOTAL FONDS AFFECTÉS	32 483	503 374
Dettes envers sections Handicap International	2 181 854	2 608 091
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	405 083	47 332
Dettes scales et sociales	26 977	24 572
Financements programmes à verser	1 157 445	1 026 727
Autres dettes	821	
Charges à payer	133 392	22 547
TOTAL DES DETTES	3 905 572	3 729 269
TOTAL DU PASSIF	3 940 706	4 335 294

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2008

	2008	2007
Dons collectés	2 308 970	2 051 637
Financements et subventions affectés	5 911 464	5 351 201
Subvention d'exploitation Handicap International France	538 198	441 679
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges		17 000
Autres produits de gestion courante	129 844	143 084
Cotisations des membres	404	266
PRODUITS D'EXPLOITATION	8 888 880	8 004 867
Financements des programmes HI à l'étranger	6 338 613	5 605 050
Achats fournitures non stockées	39 684	21 443
Frais d'affranchissements mailings	256 810	71 765
Location chiers mailings	150 889	249 670
Catalogues et imprimés	581 411	707 180
Transport de biens et documents	7 338	1 330
Autres services et prestations externes	597 797	370 682
Impôts, taxes et versements assimilés	423	139
Salaires et traitements	895 485	830 205
Autres frais du personnel	2 750	2 374
Charges sociales	157 384	153 279
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 269	9 856
Autres charges d'exploitation	2 772	2 255
CHARGES D'EXPLOITATION	9 039 624	8 025 228
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-150 744	-20 361
Intérêts et produits assimilés	2 254	40 026
Différences positives de change	182 115	125 952
PRODUITS FINANCIERS	184 369	165 978
Différences négatives de change	133 625	145 788
CHARGES FINANCIÈRES	133 625	145 788
RÉSULTAT FINANCIER	50 744	20 190
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-100 000	-171
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 318
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 318
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 147
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 147
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		171
TOTAL DES PRODUITS	9 073 249	8 176 163
TOTAL DES CHARGES	9 173 249	8 176 163
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-100 000	

ÉVOLUTION DES EMPLOIS

EMPLOIS	2008		2007	
Missions sociales	7 359 384	80%	6 598 401	81%
FINANCEMENT DES PROGRAMMES :	7 029 902	76,5%	8 004 867	77,5%
Dont :				
Afghanistan	290 898		488 782	
Albanie	30 000		20 000	
Algérie	35		455	
Angola	259 907		344 893	
Bangladesh	568 794		126 735	
Brésil	7 425			
Burundi	2 724			
Cambodge	225 735		183 023	
Chine	130 930			
Colombie	150 677			
Corée du Nord			30 000	
Ethiopie	55 595		68 456	
Ex- Yougoslavie, Bosnie	567 030		423 317	
Ex- Yougoslavie, Kosovo, Serbie			50	
Indonésie	1 146 651		1 415 109	
Kenya	187 303		211 773	
Liban	295 875			
Maroc-Tunisie	73 341		9 700	
Moyen Orient			210	
Mozambique	765 115		520 602	
Népal	10 125			
Nicaragua	218 398		225 000	
Philippines	60 000		57 940	
République démocratique du Congo	200 000		208 720	
Rwanda	258 682		55 802	
Sierra Leone	99 038		416 304	
Somaliland	15 000		18 664	
Sri-Lanka	536 278		552 015	
Togo	15 836		10 000	
Vietnam	37 220			
Co- nancement déminage	130 000		217 500	
Sensibilisation et information	185 872		160 377	
Ressources humaines expatriés	121 827		142 104	
Gestion du secteur	383 590		424 494	
CAMPAGNE CONTRE LES MINES :	3 294 482	3,5%	2 663 375	3,5%
Dont :				
Conférence Etats parties	64 932			
Campagne mines et BASM	34 973		88 825	
Action «Broken Chair».			11 011	
Autres coûts de la campagne	229 577		166 539	
Recherche des fonds et communication	1 536 502	17%	1 307 369	16%
RECHERCHE DES FONDS	1 345 492	15%	1 120 539	13,5%
Prospection et délisation	1 257 938		1 043 568	
Autres opérations	2 072		5 233	
Gestion des donateurs	85 482		71 739	
INFORMATION	191 010	2%	186 830	2,5%
Dont :				
Manifestations			16 198	
Relations presse	9 459		7 808	
Autres frais d'information	181 551		162 824	
Services généraux, dont:	277 363	3%	270 393	3%
Frais de personnel	201 571		206 395	
Frais généraux	75 792		63 999	
TOTAL DES EMPLOIS	9 173 249	100%	8 176 163	100%
RÉSULTAT	-100 000			
TOTAL GÉNÉRAL	9 073 249		8 176 163	

Les emplois atteignent Fr. 9'173'249 et augmentent de Fr. 997'086, soit 12% par rapport à 2007

Cette augmentation se décompose ainsi après répartition des frais généraux :

- Augmentation de Fr. 760'984 sur la réalisation de nos missions sociales.
- Hausse de Fr. 229'133 sur les coûts de la recherche de fonds et communication.
- Hausse du coût des services généraux de Fr. 6 969.

L'engagement de l'association dans les campagnes de plaidoyer contre les armes mutilantes, continue.

L'association a consacré 24% de plus qu'en 2007 (Fr. 329'482) à la lutte contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions.

UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

Les missions sociales financées : le produit net total des fonds collectés a été affecté aux programmes de Handicap International dans les pays suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Bangladesh, Brésil, Bosnie, Burundi, Cambodge, Chine, Colombie, Ethiopie, Indonésie, Kenya, Liban, Maroc-Tunisie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Philippines, RDC, Rwanda, Sierra Leone, Somaliland, Sri Lanka, Togo et Vietnam.

Affectation des fonds : La collecte de dons et les financements de nos bailleurs atteignent Fr. 8'220'434 dont Fr. 7'359'384 (89 %) sont affectés à la réalisation de nos missions sociales :

- MFr. 7,030 sont affectés à la réalisation des programmes.
 - MFr. 0,330 affectés aux opérations réalisées dans le cadre de nos campagnes de plaidoyer contre les mines antipersonnel et les sous-munitions.
- Le solde de 11 %, MFr. 0,860 finance la collecte de fonds et la gestion de l'organisation.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES

RESSOURCES		2008		2007	
Fonds institutionnels affectés :		5 911 464	65,15%	5 351 201	65,5%
Canton de Genève		150 000		155 000	
Ville de Bâle		30 000		20 000	
Département fédéral des Affaires Etrangères		1 362 943		1 187 194	
Chaîne du Bonheur		2 106 151		2 129 248	
FIFA		43 341			
Fondation Accentus		90 837		55 027	
Fondation Alta mane		7 425			
Fondation André et Cyprien		12 724		10 000	
Fondation Herrod				5 000	
Fondation Lady Michelham		95 000		69 700	
Fondation Paul Poletti		15 836			
Fondation Stambach		215 000		225 000	
Fondation Symphysis chidren fonds		100 000			
Autres		1 532 207		1 277 532	
Loterie Romande		20 000			
Anonyme		130 000		217 500	
Collecte des dons		2 308 970	25,45%	2 051 637	25%
Autres ressources :		852 815	9,4%	773 325	9,5%
Dont :					
Contribution de Handicap International France		538 198		441 679	
Facturation à HI sur RHE		128 235		142 104	
Cotisations des membres		404		266	
Produits financiers		184 369		165 978	
Autres produits d'exploitation		1 609		23 298	
TOTAL GÉNÉRAL		9 073 249	100%	8 176 163	100%

Nos ressources ont augmenté de Fr. 897'086 (+11%) par rapport à 2007 à hauteur de Fr. 9'073'249, augmentation qui se résume ainsi : hausse des fonds institutionnels affectés de Fr. 560'263 (+10%), hausse de la collecte de Fr. 257'333 (+13%) et en n hausse des autres ressources de Fr. 79'490.

- Les ressources se répartissent de la manière suivante: 49% fonds institutionnels privés, 16% fonds institutionnels publiques, 25% dons, 10% autres ressources.
- La Chaîne du bonheur est le principal bailleur de fonds en volume de financement avec Frs 2 106 151, soit 35% des financements affectés.

ANALYSE DU RÉSULTAT 2008

RÉALISATION DES PROGRAMMES

EMPLOIS		RESSOURCES	
Financement des programmes	7 029 902	Fonds institutionnels	5 911 464
Campagne Mines et BASM	329 482	Dons	2 308 970
Réalisation des programmes	7 359 384	Ressources externes	8 220 434

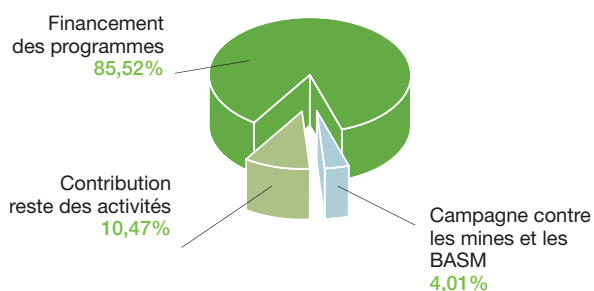
Contribution reste des activités 861 050

Ratio d'utilisation des fonds (coûts programmes/fonds collectés) **89,53%**

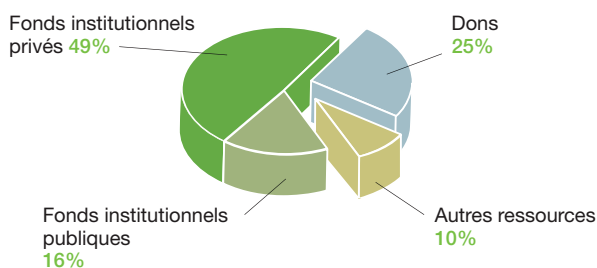
RESTE DES ACTIVITÉS

EMPLOIS		RESSOURCES	
Sensibilisation et collecte des dons	1 536 502	Contribution sur fonds externes	861 050
Services généraux	277 363	Autres ressources	852 815
	1 813 865	Ressources externes	1 713 865

UTILISATION DES FONDS INSTITUTIONNELS ET DONS COLLECTÉS



ORIGINE DES RESSOURCES



Remerciements

LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2008

■ INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Confédération

Département Fédéral des Affaires étrangères
Département Fédéral de l'Intérieur

Cantons

Bâle-Ville, Genève, Fribourg, Nidwald, Obwald, Schwyz

Communes

Aire-la-Ville, Avully, Begnins, Biberstein, Bottmingen, Bougy-Villars, Choulex, Collex-Bossy, Confignon, Corsier-sur-Vevey, Delémont, Genève, Jegenstorf, Laconnex, Lancy, Le Solliat, Meinier, Mervelier, Mies, Montmolin, Oberhofen am Thunersee, Provence, Thierrens, Zermatt, Zug

■ INSTITUTIONS PRIVÉES

Benvol Stiftung
Chaîne du Bonheur
Fellenberg-Stiftung
Fondation Accentus
Fondation André & Cyprien
Fondation Alta Mane
Fondation Alfred et Eugénie Baur-Duret
Fondation Gertrude Hirzel
Fondation Lord Michelham of Hellingly
Fondation Luce Grivat
Fondation Nasser Eddin Nasser
Fondation Paul Poletti
Fondation Symphysis
Fondation Suzanne Huber
Fondation Terre Entière
Gebrüder Kägi Stiftung
René & Susanne Braginsky-Stiftung
Stambach-Stiftung
Staub/Kaiser-Stiftung
Stiftung Herr und Frau R. & R. Schlageter-Hofmann
Stiftung Helena Högger
Stiftung Werner und Helga Degen
Tara Foundation
-
Abbaye D'Hauterive
Comission de la Chapelle, Collex-Bossy
Communauté Cana-Myriam
Communauté Catholique de Langue Portugaise
Communauté des Frères des Écoles Chrétiennes
Communauté des Religieuses Trinitaires
Communauté des Soeurs de S^{te} Jeanne-Antide
Commune Ecclesiastique cath.-romaine Delémont
Couvent S^{te}-Ursule
Evang. Kirchengemeinde Diessenhofen
Evang.-ref. Kirchengemeinde Pfäffikon
Evang.-ref. Kirchengemeinde Brienz
Soeurs de la S^{te}-Croix Estavayer
Le Prieuré de Martigny
Missionne Cattolica Italiana Rapperswil
Monastère de la Visitation
Monastère Notre-Dame de Fatima
Monastère St Joseph de Montorge
Paroisse Catholique Rossens
Paroisse Catholique Cressier

Paroisse Catholique St-Imier
Paroisse Notre Dame Lausanne
Paroisse S^{te}-Thérèse Genève
Paroisse St-Jacques Grandvillard
La Valsainte, Père Prieur
Ref. Kirchengemeinde Aesch-Pfeffingen
Roem.Kath. Kirchengemeinde Seeland
Soeurs de la Charité Martigny
Soeurs de Saint-Maurice Bex
Soeurs Hospitalières Sion
Soeurs Hospitalières Porrentruy
Soeurs Hospitalières de Sainte-Marthe
-
APH Hasenbrunnen
Associazione Nuova Edizione Johannes
Centre Tomatis
Comite International Olympique
FIFA Football for Hope / streetfootballworld
Home L'Oréade, Moutier
Home Médicalisé les Myosotis S.A.
Institut Baldegg
Institut Wurmsbach
L'Ange de L'Eternel
Le Vestiaire de Savigny
Operation Villages Roumains-Suisse
Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft
Société philanthropique IRIS
Syndicat Chrétien de Sierre et Loèche
UEFA
Union des Cœurs

■ ENTREPRISES

Agence de Location Michaud, Verbier
Agence Immobilière Barras
AJE Gmbh
Alphaverre SA
Alpina Verbier S.A.
Andrew Cohen SA
Aquarius Films Production
Aster Finance Sarl
Atelier de Décolletage Baertschi, Crémines
ATouTec Sarl
Auto Matériel 2000 SA
Biseven Sarl
Brohter (Schweiz) AG
Brunschwig & Cie S.A.
Café du Marché, Le Locle
Cargill International SA
Casella Travaux Acrobatiques Sarl
Cedos International
Cellap SA
Coiffure Nathalie, Courrendlin
De La Gandara Veuillet Dini
de Sens Sarl
Décolletage Mécanique Dany & Fils S.A.
Déménagements Tornay
Ebenisterie-Agencement Wider, Clarens
Ecisio Gmbh
Entreprise Duret S.A.
EOS Holding
Escad S.A.
ETC S.A.
Etude de Me Daniel Meyer
Fiduciaire Lucien Leitenberg SA

Genassurances S.A.
Genecand Traiteur
Gérance-Service S.A., Villars-sur-Ollon
Gérofinance SA
Gippa Jean-Jacques SA
Harton Electronic
Henri Probst SA
Holdener Architectures sarl
Holdit
Honor Light
Hotel Edelweiss, La Fouly
Hotel Spalenter Gmbh
Innenbegrünungen Gubler, Weisslingen
Intensiva Training
Inter Protection SA
Jean-Paul Parisod SA
Kissling Fleurs
Laeser + Lenoir
Lake Geneva Investment Partners SA
Landw. Maschinenbetrieb, Arth
Marbrerie Moderne Sion SA
Metabo S.A.
Natursteine Sorrentino, Reussbühl
Newcot Ltd
Niederer Kraft & Frey
Ordnung Reda
P.F.E.A., Morel-Menu
Pharmacie 2000, Sion
Pharmacie de Florissant, Genève
Pharmacie Thonex-Jeandin
Pictet & Cie - Direction
PME Conseils Sarl, Montignez
Polli & Cie SA
Pot Belly's Gmbh
Reitzel (Suisse) S.A.
Restaurant Beau-Site, Erde
Restaurant chez Martin, Verbier
Restaurant Pizzeria la Colombe, Genève
Rimuss- und Weinkellerei Rahm AG
Schweizer Verlaghaus AG
Serves AG
Société Privée de Gérance, Genève
Standard Chartered Bank (Switzerland) SA
Société Fiduciaire Revisiana SA
Swisscommodity S.A.
Thönen Bauunternehmung AG
Union de Banque Suisse
Vicarini S.A.
Vins Bruchez SA
Wirtschaftsmittelschule Bern

■ ARTISTES

Broken Chair : Daniel Berset
Photographes : Jane Evelyn Atwood,
Stuart Friedman
Production MineToons : Jean-Jacques Lagrange,
Chappatte (Suisse), Izel (Turquie), Kishka (Israël),
Moir (Australie), Morin (USA), No-rio (Japon),
Plantu (France), Vadot (Belgique), Wiaz (France),
Wilcox (Australie), Willem (Pays-Bas)
«Dessins pour la paix»

Nous vous prions de nous excuser pour d'éventuelles omissions.

COMITÉ DE DIRECTION

Président Bernard Poupon
Secrétaire Jean-Luc Rossier
Trésorière Danièle Aumagne
Dr. Jean-Baptiste Richardier
Bernard Michel
Dr. Pierre Brantus
François Fouinat

EXPATRIÉS

Burkina/Niger Sandrine Bouille
Europe du Sud-Est Anna Perrenoud
Inde Björn Schranz

ÉQUIPE SECTION SUISSE

En août 2009

Direction Paul Vermeulen
Programmes Marc Schmidlin, Laurence Boymond
Communication Ueli Anken, Alexandre Armand,
Evi Kassimidis, Cristina Pastoriza
Administration Désiré Habiyambere, Catherine Mohler

BÉNÉVOLES

Anne Rossier
Crispin Girinshuti
Gilbert Castella
Iustina Maria Iuga
Juan Morán
Koco
Maricris Jocallaz
Neyssan Falahi
Beatrice Anton
Fatima El Moustouai
Alexandrine Chamussy

Sections de Handicap International

SUISSE

11, avenue de la Paix
1202 Genève
Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33
Fax : + 41 (0) 22 788 70 35
contact@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch

ALLEMAGNE

Ganghofer Str. 19
80339 München
Tél. : + 49 (0) 89 54 76 06 00
Fax : + 49 (0) 89 54 76 06 20
info@handicap-international.de
www.handicap-international.de

ÉTATS-UNIS

6930 Carroll Avenue – Suite 240
Takoma Park, MD 20912
Tél. : + 1 301 891 2138
Fax : + 1 301 891 9193
info@handicap-international.us
www.handicap-international.us

FRANCE

14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
contact@handicap-international.org
www.handicap-international.fr

BELGIQUE

67, rue de Spa
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 (0) 2 280 16 01
Fax : + 32 (0) 2 230 60 30
headoffice@handicap.be
www.handicap-international.be

LUXEMBOURG

140, rue Adolphe-Fischer
1521 Luxembourg
Tél. : + 352 42 80 60
Fax : + 352 26 43 10 60
hilux@pt.lu
www.handicap-international.lu

Bureau

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07
paris@handicap-international.org
www.handicap-international.fr



1819, boulevard
René-Lévesque Ouest
Bureau 401
Montréal (Québec) H3H 2P5
Tél. : + 1 514 908 2813
Fax : + 1 514 937 6685
info@handicap-international.ca
www.handicap-international.ca

ROYAUME-UNI

CAN Mezzanine
32-36 Loman Street
Southwark
London SE1 OEH
Tél. : + 44 (0) 870 774 37 37
Fax : + 44 (0) 870 774 37 38
hi-uk@hi-uk.org
www.handicap-international.org.uk



HANDICAP INTERNATIONAL

Handicap International

Avenue de la paix 11

CH-1202 Genève

Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33

Fax : + 41 (0) 22 788 70 35

E-mail : contact@handicap-international.ch

CCP: 12-484-4



www.handicap-international.ch